

Info client 07/2009



Wil, le 22 décembre 2009

Chers clients et partenaires

Prix de transport 2010

Malgré l'augmentation des coûts, avant tout dans le secteur de l'OACP (Ordonnance réglant l'Admission des Chauffeurs), des mauvais taux de chargement et des coûts découlant des bouillons, les prix actuels resteront valables pour la prochaine année. CAMION TRANSPORT est optimiste que la conjoncture se maintienne au niveau de ce deuxième semestre en 2010 et que le volume d'envoi plus important se répercute positivement sur le taux de remplissage des camions. En raison de l'augmentation des coûts, nous sommes contraints d'analyser certains trafics et de discuter d'éventuelles adaptations avec les clients.

RPLP - Bases

Situation de départ

Comme vous le savez, le Tribunal de l'administratif fédéral a jugé l'augmentation de la RPLP de 2008 comme injustifiée. Le Conseil fédéral a décidé alors de ne pas accepter cet arrêt et de porter le litige relatif à la hausse 2008 de la RPLP devant le Tribunal fédéral. En dépit de cette constatation, la Direction générale des douanes (DGD) établit dès maintenant les factures RPLP actuelles (mois de facturation septembre) aux taux RPLP plus bas, bien que le Tribunal fédéral n'ait pas encore tranché :

La Confédération renonce à percevoir rétrospectivement la RPLP

Le 4 décembre 2009, le Conseil fédéral a décidé de renoncer en général et dans tous les cas à percevoir avec effet rétroactif les taux de RPLP plus bas facturés actuellement, même si le Tribunal fédéral devait prendre une décision en faveur de la Confédération (et donc en défaveur de l'ASTAG).

Incidence sur les coûts de transport

En raison des coûts RPLP actuels moins élevés, CAMION TRANSPORT SA bonifiera 1% sur les coûts de transport nets facturés. Sur la statistique carburant actuelle, le taux de supplément ou de déduction actuel sera bonifié de 1% et le taux total sera indiqué sur la facture. Vous pouvez trouver la statistique diesel sous www.camiontransport.ch

Celle-ci est valable dès le 1^{er} janvier 2010 jusqu'à la décision du Tribunal Fédéral sur les futures bases RPLP. Les conventions particulières sont de cette règle.

Votre service clientèle reste volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

Dès aujourd'hui, nous vous souhaitons, à votre famille ainsi qu'à vos collaborateurs de joyeuses fêtes, du bonheur et une bonne santé pour la nouvelle année.

Avec nos meilleures salutations.

CAMION TRANSPORT SA